



Collège  
Shawinigan

# **R**apport annuel 1998-1999

**La Direction générale**



**La Direction des études** ▶

**La Direction des services administratifs** ▶

**La Direction du service des ressources  
humaines** ▶

**Principales instances du Collège et  
organigramme** ▶



Chaque année possède sa tonalité particulière. Ainsi, nous avons entrepris l'année 1998-1999 avec l'espoir qu'au terme de celle-ci les grandes compressions budgétaires allaient prendre fin et que notre traversée du désert s'achèverait du même coup. Ce fut le cas et il était plus que temps. Si collectivement nous avons pu maintenir notre cohésion, les départs massifs à la retraite des dernières années, la diminution draconienne des budgets de fonctionnement ainsi que la minceur des fonds d'immobilisation nous ont amenés à la limite du décrochage. Pourtant, nous avons, ensemble, relevé à bras-le-corps moult défis qui eux, contrairement aux ressources et en conséquence de leur rareté, vont toujours en augmentant. Signe des temps sans doute. Néanmoins, le courage n'a pas manqué. Et il en a fallu. Surtout que tout au long de notre traversée commencée en 1992, il nous a été donné d'observer à la fois un appauvrissement généralisé des services publics et une gigantesque augmentation du capital détenu par un nombre décroissant de holdings à dimension planétaire.

Si cette observation a permis de comprendre les grandes tendances économiques mondiales, nous avons refusé de baisser les bras et de nous laisser distraire de notre mission qui est celle d'instruire, de former et de favoriser le développement des personnes.

Malgré le début de la mise en œuvre de certains moyens de pression par les enseignants, dont le boycott de la Commission des études, nos étudiants ont bénéficié de la même qualité d'enseignement, d'encadrement et de services que les années dernières.

Par ailleurs, si nous avons dû opérer en démontrant au quotidien une extrême frugalité, l'effort concerté des chercheurs et de la direction de notre

centre de transfert technologique ainsi que de plusieurs autres acteurs du Collège, de la région et du ministère de l'Éducation ont permis d'obtenir du Fonds canadien pour l'innovation et du gouvernement québécois près d'un million de dollars. Cette très importante subvention à l'investissement permettra la mise en place, au CNETE, d'une infrastructure de recherche et développement de haut niveau et consolidera, au plan stratégique, la position du Collège dans un de ses créneaux d'excellence, soit l'enseignement et la recherche dans les domaines de la chimie et de la biologie.

Toujours au plan des équipements, deux autres projets ont été agréés par le ministère de l'Éducation, lesquels ont permis d'installer un laboratoire de langues multimédia et un laboratoire informatique au profit de l'enseignement du français et de la philosophie.

L'année 1998-1999 a également été marquée par certaines actions à portée stratégique visant à la fois le développement des affaires, l'augmentation de revenus autogénérés ou la consolidation des activités. C'est ainsi qu'en avril dernier, le Conseil d'administration du Collège décidait à l'unanimité de privatiser le SIM (Service d'intervention sur mesure) et de vendre 53% des actions à un partenaire. Il était devenu évident depuis quelques années que seule une substantielle augmentation du chiffre d'affaires permette d'atteindre la rentabilité. Toutefois, le Collège, seul, n'était pas en mesure d'y arriver. La conjugaison d'expertises et de réseaux complémentaires constituait la solution. L'autre choix possible aurait été la fermeture pure et simple du service. Nous l'avons écarté et avons choisi une voie plus exigeante mais davantage prometteuse. Par ailleurs, en vue de



## LES FAITS MARQUANTS



### Au plan des études et des enseignements

Pour la première fois, une épreuve synthèse de programme a été administrée aux finissants de chacun des programmes d'études. On se souviendra que dans la foulée de la réforme de l'enseignement collégial en 1994, il avait été prescrit par le Règlement des études collégiales édicté par le ministère de l'Éducation qu'une telle épreuve devait être obligatoirement administrée à partir du printemps 1999 en vue de l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les travaux menant à l'implantation du programme révisé de Sciences de la nature à l'automne 1999 ont également ponctué l'année. Le calendrier du Ministère quant à la révision de programmes a été plusieurs fois modifié de telle sorte qu'un seul programme révisé sera implanté à l'automne 1999 et seulement deux devront l'être à l'automne 2000.

D'autre part, depuis plusieurs années, nous avons mis en place une diversité de moyens d'encadrement lesquels ont donné de bons résultats qui se sont reflétés dans les résultats scolaires de nos étudiants. Toutefois, les nouvelles mesures ministérielles en cette matière nous permettront de consolider et d'enrichir la panoplie de moyens déjà mis en œuvre.

C'est avec beaucoup de plaisir, par ailleurs, que la communauté collégiale a salué l'entrée en fonction à titre d'ombudsman de deux de nos retraités. Ces derniers présenteront leur rapport annuel au Conseil d'administration au début de l'automne 1999.

Concernant l'internationalisation des curriculums d'études, malgré que nous n'ayons pas atteint tous nos objectifs, une importante percée s'est réalisée au chapitre de la mobilité étudiante au regard de stages en France grâce aux travaux menés par une équipe de représentants du réseau collégial et du ministère de l'Éducation dont faisait partie le Directeur des Études. Quant à la Politique institutionnelle de coopération et de développement international, beaucoup de travail a été fait. Un projet sera présenté au Conseil d'administration à l'automne 1999.

Enfin, on ne peut cacher sous le boisseau que certains moyens de pression exercés par les enseignants ont ralenti les activités. On peut estimer qu'il en sera de même l'an prochain, surtout à l'automne.



### Au plan de la gestion du personnel

Dans le cadre de la Politique institutionnelle de gestion des ressources humaines, deux des cinq programmes ont été complétés. Il s'agit des programmes de perfectionnement du personnel enseignant et du personnel de soutien.

D'autre part, la Politique de gestion du personnel cadre a été revue en profondeur. Le Conseil d'administration l'a adoptée lors de sa réunion du mois de juin 1999.

En matière de santé et de sécurité au travail, un comité a été formé et, durant l'année, il a débuté ses travaux en vue notamment de mettre à jour le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et d'élaborer le plan de mesures d'urgence. Le comité a également entrepris l'analyse ergonomique de certains postes de travail.

Enfin, il faut souligner la prise en charge de la coordination des activités de la Fondation du Collège par le Directeur du Service des ressources humaines et son équipe.

### **Au plan de la gestion financière et administrative**

La prise en charge de la direction générale du CNETE par le Directeur des Services administratifs du Collège a provoqué un remaniement des responsabilités chez trois membres de l'équipe sans pour autant augmenter le nombre de personnes hormis l'ajout d'une aide contractuelle, à temps partiel, au secrétariat. Le défi était de taille. Néanmoins, plusieurs actions ont vu leur aboutissement telles la privatisation du SIM, la réalisation des travaux visant l'amélioration du rendement énergétique et l'optimisation du fonctionnement du service informatique.

Parallèlement, ont été menés des travaux visant l'élaboration d'un plan de mesures d'urgence et l'examen complet de nos équipements informatiques a été effectué afin de s'assurer de leur conformité au passage de l'an 2000.

Au plan financier, le raffinement continu de nos outils d'information, de gestion et de contrôle assure au Collège la meilleure santé financière possible compte tenu du contexte de sévère austérité dans lequel nous vivons depuis plusieurs années. Par ailleurs, force nous est de constater que le travail d'équipe crée souvent de petits miracles. Ainsi, le groupe constitué par le coordonateur des ressources financières, le Directeur du personnel et la coordonatrice de l'organisation scolaire a accompli un travail remarquable au regard de la gestion de la masse salariale des enseignants.

### **Au plan de l'implication du Collège dans sa région et dans le réseau collégial**

Depuis plusieurs années, le Collège s'est fortement impliqué dans sa région et aussi, dans le réseau collégial.

Ainsi, au plan régional, il est actif par sa présence aux conseils d'administration du Conseil local de développement (CLD), du Carrefour Jeunesse Emploi (CJE), de la Technopole Vallée du Saint-Maurice, du Centre communautaire en efficacité énergétique, de Point Jeunesse, de la Cité de l'énergie et de la Table ronde des directeurs généraux des services publics et parapublics du Centre-de-la-Mauricie. Il est aussi membre du Conseil régional de l'environnement, des chambres de commerce, de l'Unité régionale de loisir et sport et du Comité sur la politique culturelle de la ville de Shawinigan. Il est aussi impliqué dans la campagne de financement de la Maison de la famille.

Notons également que le Collège représente la Mauricie au Conseil d'administration de la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches.

Quant à son implication dans le réseau collégial, elle est multiple et diversifiée. Ainsi, le Collège est présent au Comité exécutif de la Société du réseau informatique collégial (SRIC), au Conseil du SRAM et à celui de l'École sports-études. Il est membre du réseau Trans-Tech (regroupement des centres collégiaux de transfert technologique) ainsi que du Réseau des collèges canadiens francophones et des cégeps (RCCFC).

Enfin, les membres de la Direction sont actifs dans toutes sortes de comités ou de groupes dont les objets de travail sont stratégiques. À titre d'exemple citons le Comité mixte des finances (MEQ et Fédération des cégeps), le conseil d'administration du Service régional d'admission Montréal métropolitain (SRAM), le conseil d'administration



de École Sports-études, le Comité de liaison de l'enseignement supérieur (CLES), l'exécutif de la Commission des affaires matérielles et financières, l'exécutif de la Commission des relations de travail et des ressources humaines de même que le Comité de direction du consortium cégeps/UQTR sur la formation en soins infirmiers et en sciences infirmières. Le Collège a également participé à l'élaboration de la position fédérative quant à la future politique de recherche du nouveau ministère de la Science et de la Technologie.

Certes, une telle implication est exigeante pour les membres de la communauté collégiale mais elle se veut une contribution significative au changement et au développement du Collège et de l'enseignement collégial.

<b>DIRECTION DES ÉTUDES</b>	<b>AVANT-PROPOS</b>
-----------------------------	---------------------

Comme on le constate depuis les débuts de l'implantation de la réforme de l'enseignement collégial, l'année 1998-1999 aura elle aussi été marquée par divers événements qui auront forcé une continuelle réévaluation des priorités et révision des échéanciers à respecter. L'un de ces événements aura certes été l'exercice de moyens de pressions des enseignants pour faire valoir certaines de leurs revendications dans le cadre de la négociation pour le renouvellement de leur convention collective.

En pareil contexte, la Direction des études a choisi, à plusieurs reprises, de reporter la réalisation de certaines activités ou de différer la poursuite de certains objectifs prévus à son plan d'action estimant que, pour assumer certaines responsabilités institutionnelles, en particulier de nouvelles responsabilités découlant de la réforme, il importait davantage de s'assurer de l'engagement des enseignants dans

l'exercice de ces objectifs. En cela, la Direction des études misait sur le moyen terme et privilégiait la qualité plutôt que des résultats plus immédiats obtenus au prix d'un possible et inutile rapport de force au sein de la maison.

### **Évaluation de la formation générale**

Compte tenu du boycott des réunions de la Commission des études et contrairement à la procédure normalement suivie, la démarche d'autoévaluation des composantes de formation générale a donné lieu à un rapport d'autoévaluation qui n'a pas été soumis à la Commission des études avant d'être adopté par le Conseil d'administration. Ses différents éléments avaient toutefois été soumis à l'examen des équipes disciplinaires concernées. L'étape ultérieure devrait normalement être la visite d'évaluation qu'effectue la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial suite à la soumission d'un tel rapport d'autoévaluation.

### **Implantation de programmes d'études révisés par compétences**

Alors que nous anticipions l'implantation relativement immédiate de plus d'une dizaine de programmes révisés, le programme de Sciences de la nature s'est avéré le seul que le Collège allait devoir implanter à l'automne 1999 et seuls les programmes révisés d'Arts et lettres et de Techniques de bureautique ont d'autre part été approuvés par le Ministre. Sur cette base, la Direction des études a clairement indiqué que l'implantation de programmes révisés à l'automne 2000 serait limitée à ces deux seuls programmes.

En cours d'année, parce que les enseignants ont accepté de soustraire de leurs moyens de pression les travaux préparatoires à l'implantation du programme de Sciences de la

nature, ceux-ci ont pu être réalisés et, de la même façon, des travaux conjoints ont été menés avec le Cégep de Trois-Rivières en vue de l'implantation du programme de Techniques de bureautique.



### **Consolidation de l'offre de formation**

En 1997-1998, un premier plan triennal de développement de la formation professionnelle et technique en Mauricie a été produit et soumis au Ministère par la table de concertation regroupant les commissions scolaires et les collèges, publics et privés, de la Mauricie. Ce plan triennal comportait des demandes de nouvelles autorisations de programmes. Aucune nouvelle autorisation de programme n'a été octroyée au collégial suite au dépôt de ce plan de développement. Le Ministère a toutefois exigé que ce plan triennal soit mis à jour en 1998-1999.

Il est apparu très nettement que, pour le Ministère, un tel exercice devait répondre à des objectifs de rationalisation de l'offre de formation au sein d'une région. Parallèlement à cela, la Direction générale de la formation professionnelle et technique du Ministère diffusait une liste de programmes qui, dans chacun des collèges, étaient sous le seuil de viabilité — 60 étudiants (25 en collège I, 20 en collège II et 15 en collège III) — et constituaient des doublons (programmes offerts dans deux collèges d'une même région). À cet égard, le Collège a été interpellé pour trois programmes d'études. De ceux-ci, le programme de Technologie du génie civil était certes celui pour qui la situation était la plus délicate. Devant la récente ouverture manifestée par le Ministère pour venir en aide aux cégeps désireux de consolider de leur offre de formation, des démarches conjointes ont été conduites avec le Cégep de Trois-Rivières en vue de ne dispenser ce programme d'études qu'en un seul site de formation et ainsi mieux assurer le maintien de cette formation en Mauricie. Des pourparlers ont été engagés en ce sens par nos deux cégeps.

### **LA COMMISSION DES ÉTUDES**

La Commission des études a tenu quatre réunions au cours de l'année 1998-1999. Jusqu'en décembre 1998, la Commission avait intégralement respecté son calendrier de réunions ainsi que l'échéancier de réalisation de son plan d'action. Par la suite, dans le contexte des moyens de pression exercés par les enseignants, les activités de la Commission ont été boycottées jusqu'au terme de l'année.

En pareille circonstance, la réalisation du plan d'action adopté par la Commission des études a sérieusement été perturbée. La très grande majorité des vingt objectifs que contenait ce plan d'action devront revenir dans l'un ou l'autre des prochains plans d'action de la Commission.

Outre les objectifs prévus à son plan d'action et malgré le nombre limité de réunions tenues, la Commission a convenu de créer un groupe de travail qui aura à proposer un processus d'implantation des programmes révisés par compétences. Suite à l'examen d'un projet de programme d'AEC élaboré par compétences et dont elle a recommandé l'adoption au Conseil d'administration, la Commission a élargi le mandat de ce groupe de travail à l'élaboration des programmes d'AEC par compétences. Dans le contexte des moyens de pression exercés par les enseignants, la réalisation de ce mandat a toutefois dû être différée à 1999-2000.

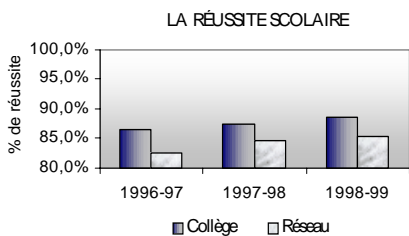


### **Épreuves ou activités synthèse de programmes**

Le Régime des études collégiales subordonne l'obtention du DEC à la réussite d'une épreuve (ou activité) synthèse de programme. Suite à la levée du boycott des travaux relatifs à la préparation de ces épreuves (ou activités) synthèse de programme, nous avons pu procéder à leur première administration en 1999.

## LA COORDINATION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

Outre les dossiers récurrents, énergies et efforts ont été consentis pour l'avancement des travaux suivants :

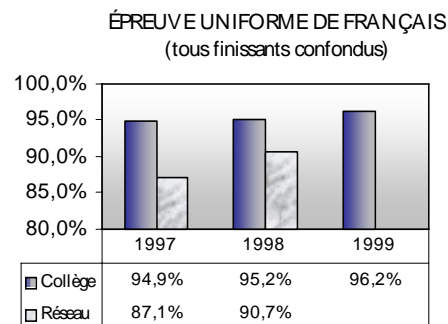


### Protecteur de l'étudiant

L'adoption de la Charte des droits et responsabilités

des étudiants au printemps dernier, prévoyait la mise en place de la fonction de protecteur étudiant. À l'automne 1998, le processus de sélection d'un Protecteur étudiant a conduit à la nomination de deux retraités qui assument conjointement et solidairement cette fonction d'ombusman. Ceux-ci sont entrés en

fonction au début de la session hiver 1999 et, dès septembre 1999, ils ont porté à l'attention du Président du Conseil d'administration leur premier rapport d'activités.



### Profil «Passeport»

Au terme de la première année d'expérimentation de profil « Passeport », onze étudiants ont complété la démarche leur permettant de recevoir une attestation. Les certificats ont été remis lors du Gala de l'excellence. Par ailleurs, suite à l'évaluation effectuée par la Commission des études, le comité de gestion du profil «Passeport» a procédé à certains ajustements pour assurer un meilleur encadrement des étudiants qui cheminent dans ce profil.

### Centre d'aide à la réussite

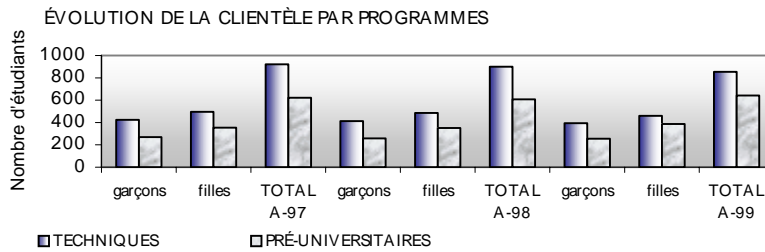
Le Centre d'aide à la réussite a développé et mis en place un nouveau volet intitulé «tutorat par les pairs». Cette année, les programmes techniques ont été ciblés. Grâce à l'étroite collaboration des professeurs concernés, ce volet a connu beaucoup de succès auprès des étudiants, tant au point de vue du nombre d'aidants sélectionnés que du nombre d'aidés.

### Système d'information sur les programmes d'études (S.I.P.E.)

Une nouvelle étape a été franchie dans la mise en place du «Système d'information sur les programmes d'études». En effet, au cours de l'année, un nouvel outil de gestion a été développé sous la forme d'une publication annuelle intitulée «Regards sur les

étudiants du Collège Shawinigan». Ce document permet d'offrir à tous les intervenants pédagogiques et administratifs un portrait exhaustif de notre clientèle étudiante et ce, de leur admission au Collège à leur entrée sur le marché du travail ou à leur admission à l'université. Cette parution permet également de connaître l'évolution de nos cohortes étudiantes, d'évaluer leurs forces et leurs faiblesses et de déterminer les actions à entreprendre pour améliorer la réussite et la diplomation.

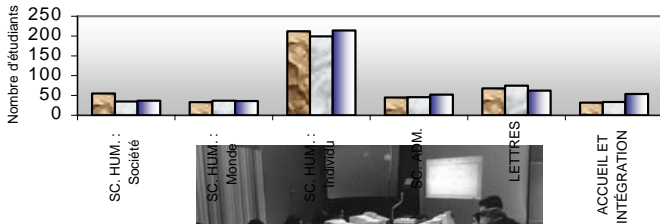
## LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET DU CHEMINEMENT SCOLAIRE



**Alternance travail /études: un partenariat avec le NCSM Radisson de la Réserve navale**

En raison de besoins en personnel, la Réserve navale a signé un protocole

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE PAR PROGRAMMES PRÉ-UNIVERSITAIRES



Un caractère particulier puisqu'il s'agit d'une première au Canada.

Un protocole d'entente avec le Collège en vue d'accueillir, dans le cadre de stages rémunérés, des diplômés provenant de programmes dispensés sous la formule d'enseignement en alternance travail/études. Les stagiaires seront recrutés particulièrement en Techniques de génie mécanique mais également en Technologie de l'électronique et en Techniques de l'informatique. La signature de cette entente revêt



### Nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC)

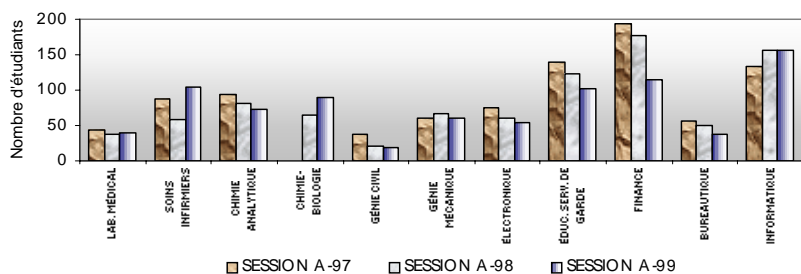
Afin d'intégrer davantage les nouvelles technologies de l'information et des communications à l'enseignement dispensé aux étudiants, le Collège dispose, depuis l'automne 1999, de deux nouveaux laboratoires. En effet, l'octroi d'une subvention gouvernementale a permis au Collège de se doter d'un laboratoire multimédia principalement réservé à l'enseignement de l'anglais et d'un second à l'enseignement du français et à la philosophie. Afin de soutenir les enseignants concernés par ces disciplines, un plan de perfectionnement a été mis en place.

## Activités de la formation continue

Le Service de formation continue a dispensé 11 attestations d'études collégiales à temps plein. Une de celles-ci, « Insertion professionnelle et nouvelles technologies », a été élaborée en partenariat avec la firme Internet Trois-Rivières, Centre de formation Androïde. La formation dispensée dans le cadre de cette attestation vise la réinsertion sociale de jeunes « décrocheurs » par le biais de l'apprentissage des technologies multimédias. Au terme d'une première année d'expérimentation, tous les étudiants inscrits ont complété leur formation. Le succès remporté amène Emploi Québec à reconduire l'offre de formation pour une deuxième cohorte.

Par ailleurs, contrairement à la tendance observée dans l'ensemble du réseau collégial, la clientèle centre-mauricienne a démontré un accueil des plus favorables à l'offre de cours du soir proposée ce qui a permis de maintenir un nombre d'inscriptions similaire à celui

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE PAR des années dernières.  
PROGRAMMES TECHNIQUES

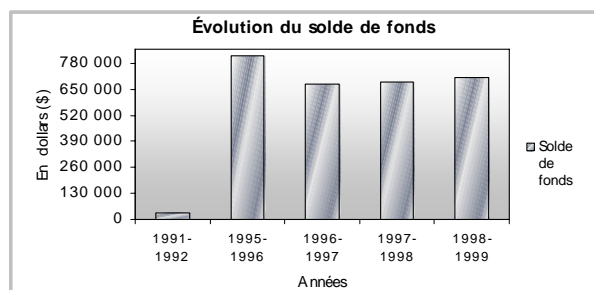
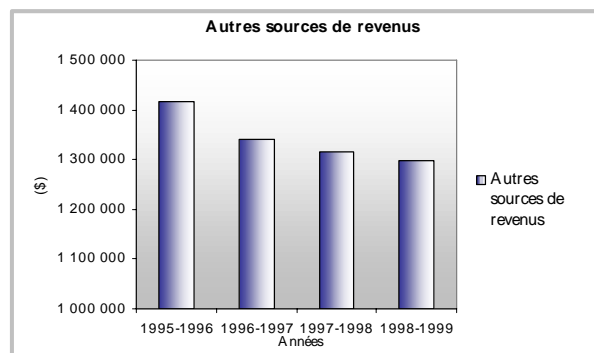
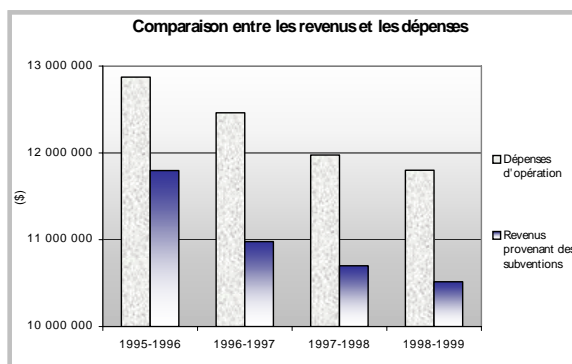


Le Centre de formation collégiale à La Tuque a, quant à lui, dispensé un programme en Bureautique et éditique à temps plein et 8 cours au niveau de la formation à temps partiel afin de répondre aux besoins de la population du Haut-Saint-Maurice.

FONDS DE FONCTIONNEMENT	État des résultats d'opérations pour l'exercice terminé au 30 juin	
	1998 - 1999	1997 - 1998
<b>Enseignement régulier</b>	<b>Revenus</b>	
Subventions	10 516 909	10 700 380
Autres revenus	1 113 382	1 289 638
<b>Total</b>	<b>11 630 291</b>	<b>11 990 018</b>
	<b>Dépenses</b>	
Salaires - enseignants	5 883 102	5 999 731
Salaires - autres personnels	2 752 236	2 705 243
Avantages sociaux	898 155	894 060
Sous-total	9 533 493	9 599 034
Autres dépenses	1 793 924	1 775 874
Coûts de convention - enseignants	340 435	194 648
Coûts de convention - autres personnels	133 246	406 368
<b>Total</b>	<b>11 801 098</b>	<b>11 975 924</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>(170 807)</b>	<b>14 094</b>
<b>Entreprises auxiliaires</b>	<b>Revenus</b>	
Service de formation continue	1 352 121	1 086 318
	<b>Dépenses</b>	
	1 180 628	907 286
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>171 493</b>	<b>179 032</b>
Service d'intervention sur mesure	<b>Revenus</b>	
	882 718	794 736
	<b>Dépenses</b>	
	760 849	845 965
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>121 869</b>	<b>(51 229)</b>
Espace plus	<b>Revenus</b>	
	403 837	407 537
	<b>Dépenses</b>	
	512 071	508 721
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>(108 234)</b>	<b>(101 184)</b>

SOLDE DE FONDS NON AFFECTÉ	État du solde de fonds pour l'exercice terminé au 30 juin	
	1998-1999	1997-1998
	711 013	688 198

FONDS DES INVESTISSEMENTS	Sommaire des immobilisations au 30 juin	
	1999	1998
Bâtisse et terrain	20 859 793	20 025 988
Équipements spécialisés et fonds de bibliothèque	4 038 723	3 715 328
Mobilier, équipement et roulant	8 000 784	7 959 028



Total des investissements	32 899 300	31 700 344
---------------------------	------------	------------



**EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, VOICI LES FAITS NOTOIRES :**

<p>Dépôt des programmes de perfectionnement du personnel enseignant et du personnel de soutien.</p>	<p>Mise en place du <b>Comité de santé et sécurité au travail.</b></p> <p>Le Comité a élaboré un plan de mesures d'urgence qui a été déposé en juin à la Table des directeurs généraux du Centre-de-la-Mauricie dans le cadre d'un plan de mesures d'urgence de la région administrative 04.</p>
<p>Révision de la <b>Politique de gestion du personnel cadre</b> en fonction des modifications apportées au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel.</p>	<p>Dans le cadre de ses fonctions de secrétaire général, le Directeur des ressources humaines assume, depuis le début de l'année, la coordination de la <b>Fondation du Collège Shawinigan.</b></p> <p>Une analyse en profondeur des activités de la Fondation a permis d'identifier les principaux axes de développements.</p>

**Mouvements du personnel**

Accession à la retraite

**PERSONNEL ENSEIGNANT**  
 Daniel Ducharme Chimie  
 Jean Garceau Chimie et conseiller au CNETE  
 Guy Pagé Éducation physique

25 années de service

<p><b>PERSONNEL DE SOUTIEN</b>                  Hélène Cloutier - Tech. en travaux pratiques/ Chimie-biologie                  Hélène Longval - Tech. en documentation</p>	<p><b>PERSONNEL ENSEIGNANT</b>                  Roger Couture Soins infirmiers                  Vital Grenier Éducation physique                  Normand Lafleur Arts et lettres                  Henri Levasseur Biologie                  Jocelyne Rose Soins infirmiers                  Pierre Choquette Biologie</p>
--	--

Nouveaux postes

<p><b>PERSONNEL DE SOUTIEN (temps complet)</b>                  Serge Aytte - Tech. en informatique classe principale                  France Forest - Tech. en informatique classe principale                  Danielle Dessureault - Secrétaire classe II / Serv. aux étudiants                  Alain Couture - Tech. en travaux pratiques/ Chimie                  Gaétane Boulanger - Tech. en travaux pratiques/ Chimie et biologie                  Carmen Lavergne - Secrétaire classe II / Registrariat                  Louis Berthiaume - Agent de bureau classe II / Bibliothèque</p>	<p><b>PERSONNEL DE SOUTIEN (temps partiel)</b>                  Hugues Loranger - Tech. en travaux pratiques/ Physique                  Yves Carpentier - Manœuvre / Terrains et bâtisses                  Denise Thiffault - Agent de bureau classe II / Bibliothèque</p>
---	--

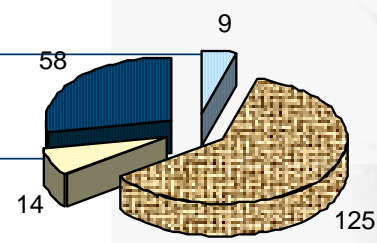
Personnel régulier du Collège  
**TOTAL 206**

Obtention de poste

**PERSONNEL PROFESSIONNEL (temps complet)**  
 Christine Gagné Agente de service social / Services aux étudiants  
 Henriette Hallé Agente d'information / Direction générale

Acquisition de permanence

**PERSONNEL ENSEIGNANT**  
 Pierrette Blais Arts et lettres  
 Diane Murray Arts et lettres  
 Roch Flamondon Chimie



Direction  
 Enseignants  
 Professionnels  
 Personnel de soutien

## Conseil d'administration

### REPRÉSENTANTS DU MILIEU SOCIO-ÉCONOMIQUE

- Guy Laliberté, président
- François Marchand, vice-président
- Gilles Beaudry
- Marie-Thérèse Bernier
- Hélène Bourgoïn
- Diane Dupont
- Jacques Ménard

### MEMBRES D'OFFICE

- Francine Bonicalzi, directrice générale
  - Jacques Gilbert, directeur des Études
- ### REPRÉSENTANTS DES PROFESSEURS
- Michel Lafontaine
  - Roger Lebrun

### REPRÉSENTANTS DES PARENTS

- Micheline Renière
- Hélène Roy

### REPRÉSENTANTS DES DIPLÔMÉS

- Pierre Godin
- Mario Lachance

### REPRÉSENTANT DES PROFESSIONNELS

- Henriette Hallé

### REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

- Raymonde Olivier

### REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS

- François Choquette
- Alexandre Lambert

## Commission des études

### PRÉSIDENT

- Jacques Gilbert

### RESPONSABLES DE PROGRAMMES

- Jean-Marc L'Archevêque
- Colette Caron
- Bernard Castonguay
- Louis Germain
- Jean Isabelle
- Ruth Normand

### PERSONNEL ENSEIGNANT

- Pierre Choquette
- Jocelyne Goulet
- Pierre Hould
- Guy-Bernard Roy
- Jacques Tremblay
- Guy Vallières

### PERSONNEL PROFESSIONNEL

- Claude Francoeur
- Louise Hamel

### PERSONNEL TECHNIQUE

- Poste vacant

### ÉTUDIANTS

- Cyndy Boisvert
- François Choquette

## Responsables de programmes

### FORMATION GÉNÉRALE

- Pierre Deshaies

### SCIENCES DE LA NATURE

- Michel Poudrier

### SCIENCES HUMAINES

- Richard Thibodeau

### ARTS ET LETTRES

- Jean-Marc L'Archevêque

### LABORATOIRE MÉDICAL

- Charlotte Caron

### SOINS INFIRMIERS

- Ruth Normand

### CHIMIE ANALYTIQUE

- Alain Wilkin

### CHIMIE BIOLOGIE

- Pierre Choquette

### GÉNIE CIVIL

- Albert N'kyeri

### GÉNIE MÉCANIQUE

- Jacques Tremblay

### ÉLECTRONIQUE

- Denis Blanchette

### ÉDUCATION EN SERVICES DE GARDE

- Jeannine Latour

### TECHNIQUES ET SCIENCES ADMINISTRATIVES

- Louis Germain

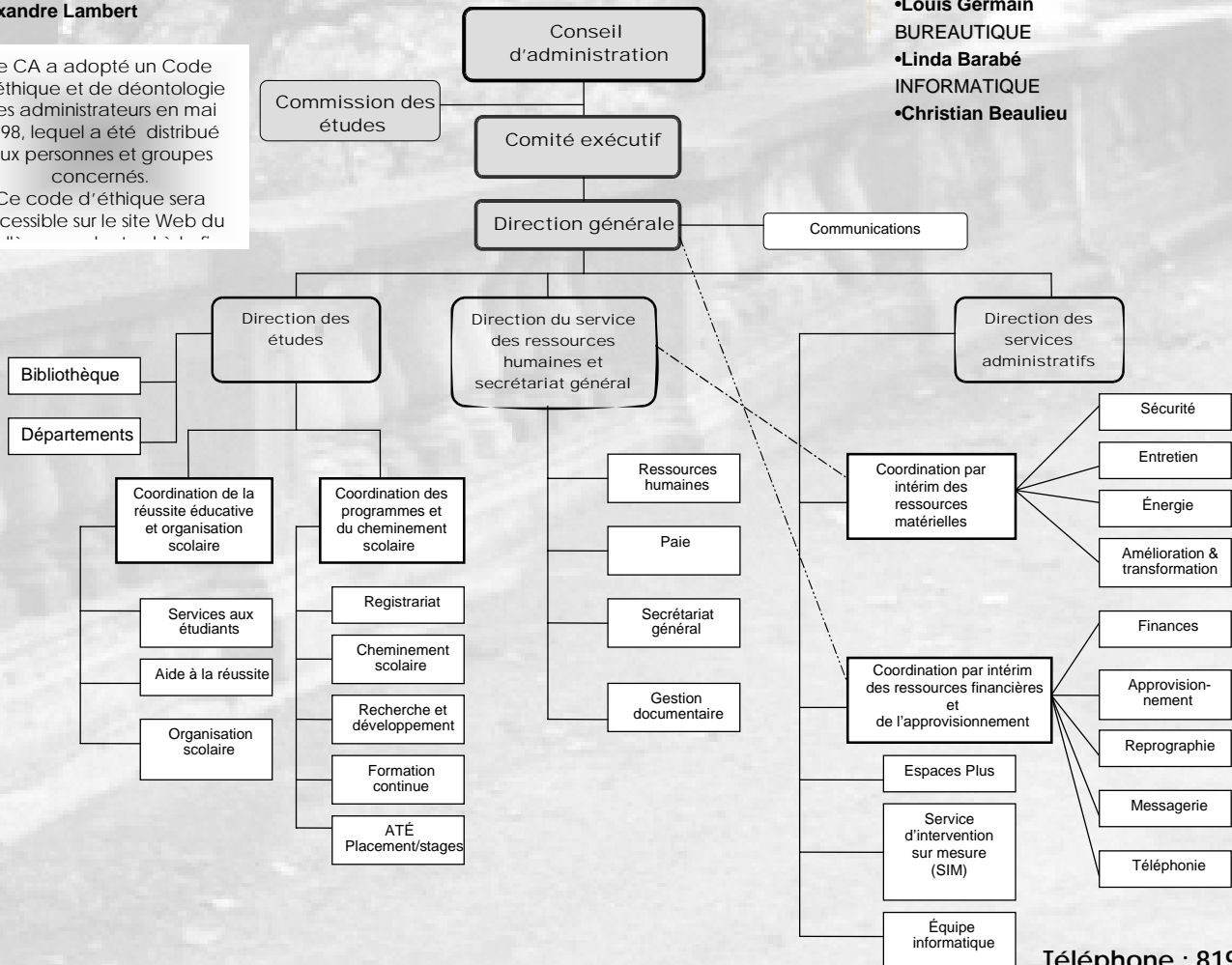
### BUREAUTIQUE

- Linda Barabé

### INFORMATIQUE

- Christian Beaulieu

Le CA a adopté un Code d'éthique et de déontologie des administrateurs en mai 1998, lequel a été distribué aux personnes et groupes concernés.  
Ce code d'éthique sera accessible sur le site Web du Collège.



2263, avenue du Collège

C.P. 610

Shawinigan



G9N 6V8

Téléphone : 819-539-6401

Télécopieur : 819-539-8819

Site Web : <http://www.collegeshawinigan.qc.ca>

Courriel :

information@collegeshawinigan.qc.ca